

Respect des personnes

- ❖ Je salue et je suis poli.e avec les adultes et les enfants de mon école.
- ❖ Je ne me bagarre pas.
- ❖ Je me lève quand un adulte entre dans la classe (3-4P)
- ❖ Je viens à l'école avec une tenue vestimentaire adéquate et décente. J'enlève mon couvre-chef (bonnet, casquette, chapeau...) à l'entrée du bâtiment.
- ❖ Je n'apporte pas à l'école d'objets dangereux ou susceptibles de porter atteinte à la dignité d'autrui.
- ❖ Je ne mâche pas de chewing-gum à l'intérieur des bâtiments.
- ❖ J'écoute et j'obéis aux consignes de l'adulte.
- ❖ L'utilisation des téléphones portables et autres appareils connectés est interdite pendant le temps scolaire et sur le périmètre scolaire. Ils doivent être éteints et rangés dans le sac d'école. Ils peuvent être temporairement confisqués le cas échéant.

Respect des lieux

- ❖ A l'intérieur du bâtiment, je marche et je suis calme.
- ❖ Je contribue à la propreté de mon école.
- ❖ Dès mon arrivée à l'école, je dépose ma trottinette ou mon vélo aux endroits prévus à cet effet (supports extérieurs sous le couvert).
- ❖ Je ne suis pas autorisé.e à utiliser une planche à roulettes ou des rollers dans le périmètre scolaire.
- ❖ Je respecte les limites du préau pour la récréation.
- ❖ En cas de besoin, je m'adresse à l'un.e des enseignant.e.s qui surveille la récréation.
- ❖ Dans le périmètre de l'école, de 7h45 à 15h20, y compris pendant les récréations et la pause de midi, je suis autorisé.e à amener un ballon pour jouer dans le préau prévu à cet effet. Je porte mon ballon ailleurs dans la cour et à l'intérieur et le range dès mon arrivée en classe.
- ❖ Je n'entre pas dans l'école avant la 1^{ère} sonnerie du matin, de l'après-midi, ni pendant la récréation.
- ❖ Durant la pause de midi, avant et après mes cours, je ne suis pas autorisé.e à me balader dans les couloirs.

Respect du matériel

- ❖ Je prends soin du matériel et du mobilier.
- ❖ Je n'apporte pas de valeurs personnelles à l'école.

Respect des règles de vie

- ❖ Je respecte les règles de vie de l'établissement et les règles de la classe.

Des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion temporaire de l'école seront appliquées en cas de non-respect des présentes règles de vie, de la loi sur l'enseignement obligatoire et sur son règlement d'application.

La Direction